

Le Ministre de l'Industrie,  
des Postes et Télécommunications  
et du Commerce Extérieur

Paris, le 27 DEC. 1994

Monsieur le Président,

Depuis ma nomination comme Ministre de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce Extérieur j'ai l'honneur et la responsabilité d'exercer la tutelle de l'Etat sur l'opérateur public FRANCE TELECOM.

Le prestige et la notoriété acquis par le groupe FRANCE TELECOM sont le résultat du travail, de l'opiniâtreté et du dévouement de ses 170.000 agents, gage d'une compétence et de performances connues de tous, tant en France qu'à l'étranger.

L'opérateur public FRANCE TELECOM se situe au centre de la modernisation que notre pays doit mettre en œuvre et les prestations offertes par FRANCE TELECOM jouent un rôle fondamental dans la croissance de l'économie et l'équilibre de la société française.

Il est donc vital que le groupe FRANCE TELECOM puisse trouver les moyens de son développement dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Le prochain contrat de plan liant l'Etat à FRANCE TELECOM pour la période 1995-1997 devra y contribuer.

Je sais compter pour cela sur les capacités technologiques qui sont celles de FRANCE TELECOM ainsi que sur le savoir faire et l'attachement au service public de ses agents.

A l'aube de cette nouvelle année 1995, je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir transmettre à tous les agents du groupe FRANCE TELECOM, placés sous votre autorité, mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour eux-mêmes, pour leurs proches et pour FRANCE TELECOM.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs *et cordialement*



José ROSSI

Monsieur Marcel ROULET  
Président de FRANCE TELECOM  
6, place d'Alleray  
75505 PARIS CEDEX 15